

# LA LETTRE DU MAIRE



**Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,**

Le pic de la deuxième vague de la pandémie de CoVid-19 semble être derrière nous. Le confinement actuel s'achèvera le 15 décembre. Néanmoins, la situation sanitaire reste difficile et un couvre-feu sera instauré au niveau national à partir de cette date.

Dans l'attente d'une sortie définitive de cette crise, peut-être grâce à un vaccin, nous devons continuer à respecter collectivement les gestes barrières.

Pour rappel, les personnes à risques peuvent faire appel au Centre Communal d'Action Sociale de Bavilliers. Des bénévoles feront les courses pour eux et leur livreront à domicile. Les personnes concernées qui le souhaitent prendront attache avec la Mairie.

La santé est une priorité pour la municipalité. Au début de l'année 2021, un nouveau cabinet médical ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne Poste. Quatre médecins vous y accueilleront dans des conditions idéales.

La municipalité recherche activement un autre professionnel de santé pour renforcer encore l'offre médicale dans la commune.

**Éric KOEBERLÉ,**  
Maire de Bavilliers

*Passez de bonnes fêtes de fin d'année !*

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA COMMUNE PASSE AU BIOMÉTHANE

Notre commune est cliente du fournisseur de gaz Engie pour répondre à ses besoins en matière de chauffage notamment. La Ville de Bavilliers souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable. Sur proposition d'Engie, elle a donc décidé de faire évoluer sa consommation. Le gaz classique consommé jusqu'à présent sera désormais remplacé par du biométhane.

Le biométhane est un gaz renouvelable issu de la fermentation de déchets végétaux, agricoles ou alimentaires. Il permet de donner une seconde vie à nos déchets. La méthanisation est un processus naturel et non polluant. C'est un élément essentiel dans le cadre de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Le biométhane affiche un niveau de qualité équivalent à celui du gaz naturel. Le coût pour la commune sera identique.

## LES MARCHÉS AVANCÉS AU JEUDI PENDANT LES FÊTES

En raison des fêtes de fin d'année, le marché prévu le vendredi 25 décembre se déroulera le jeudi 24. Celui du vendredi 1<sup>er</sup> janvier se déroulera le jeudi 31 décembre. Les commerçants et la municipalité mettent tout en œuvre pour vous proposer l'offre qui corresponde le mieux à vos attentes.

## UN POISSONNIER DÉSORMAIS PRÉSENT AU MARCHÉ DU VENDREDI

Dans la période actuelle, les marchés locaux peuvent se tenir dans le respect des gestes barrières. Comme indiqué le mois dernier, de nouveaux commerçants rejoindront progressivement les marchés du vendredi et du dimanche. Depuis le 27 novembre, un poissonnier est désormais présent le vendredi matin. N'hésitez pas à venir à la rencontre des commerçants qui seront heureux de vous accueillir et vous proposeront des produits de qualité.

## LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS : UNE PRIORITÉ

Les directions des deux écoles de Bavilliers ainsi que les parents d'élèves nous signalent régulièrement des comportements routiers inappropriés aux abords des deux écoles : vitesse trop élevée, stationnement anarchique, etc. La sécurité de nos enfants est une priorité pour la municipalité comme pour chacun d'entre nous. Merci à tous de bien vouloir respecter le code de la route, réduire votre vitesse à l'abord des écoles et utiliser les places de parking prévues à cet effet.

Des contrôles sont régulièrement effectués par les forces de l'ordre. Néanmoins, la police ne peut pas être présente chaque matin devant les écoles. Il est donc essentiel que chacun prenne conscience du danger et de la nécessité de respecter les règles.



**VEND.**  
**MATINS**

Marchés hebdomadaires  
Place Jean Moulin

**17**  
**DÉC.**

Conseil municipal  
Salle Jean Moulin à 20h

**13**  
**DÉC.**

Marché mensuel  
Matin - Place Jean Moulin

**10**  
**JANV.**

Marché mensuel  
Matin - Place Jean Moulin